U.S.C.TIR CARMAUX

U.S. - CARMAUX - TIR

N° Fédération : 19.81.126.
N° Préfecture : 6721.
N° Jeunesse et Sports : 8198 H 517

MAI 2000 — 2ÈME ANNEE — N° 5

EDITORIAL

Chers ami(e)s tireurs,

ALERTE, ALERTE, Bruno LEROUX revient :

Dans une interview qu'il a accordée a des « journaleux » de 'France- soir', ce député qui a désespérément besoin de faire parler de lui, déclare : « Il faut interdire la vente libre ». Selon lui, en effet, les armes de défense ne sont pas les moins dangereuses ! . En effet, les résultats de l'enquête parlementaire qu'il dirige, font ressortir que la situation serait explosive et, qu'en l'absence de mesures radicales, il faut craindre en France, une dérive à l'américaine.

Je ne sais s'il faut en rire où en pleurer, et je voudrais retranscrire ici, l'éditorial de Philippe Couvreur Rédacteur en Chef d'un magazine destiné aux tireurs, collectionneurs et chasseurs : Je cite :

« Dans le beau pays de France, tout ce qui n'est pas obligatoire est en passe de devenir interdit. Certaines attitudes, opposées, à la norme officielle, ne peuvent plus être tolérées sous peine de poursuites pénales. A condition, bien sur, que les contrevenants soient solvables et ne risquent pas de se rebiffer. Les amateurs d'armes payent un tribut spécialement lourd au « totalitarisme bureaucratique ». Ils n'ont droit de cité (pour combien de temps encore ?) que déguisés en chasseurs ou en tireurs sportifs. Déjà, ils rasent les murs, honteux de leur différence, alors que dans d'autres domaines celle-ci est pourtant reconnue et protégée, voire exaltée. Ils attendent, atterrés, le jour où un énième charcutage du décret-loi de 1939 leur fera obligation d'apposer à l'arrière de leur voiture et d'accrocher à leur veste quelque marque d'infamie, les désignant à la méfiance publique et à l'intérêt malsain des voyous de tout poil.

L'immense patrimoine historique, technique, culturel que représente les armes est systématiquement ignoré, honni, mieux détruit. Sait-on par exemple, que si depuis quelques années les armes de 1ère catégorie récupérées par l'administration des domaines ne sont plus vendues aux enchères, mais envoyées au pilon, c'est à un seul 'haut' fonctionnaire qui était bien sur incapable de distinguer un pistolet d'un revolver, qu'on le doit ? S'étant fait expliquer la différence entre une 1° et une 4° catégorie, et désireux sans doute de repousser la date de la prochaine guerre mondiale, il décida illico que son service ne pouvait plus décemment continuer à vendre des armes de guerre (selon des critères datant de 1939, rappelons-le). Ainsi disparaissent chaque jour des objets de grande qualité, au passé historique souvent glorieux et d'un intérêt irremplaçable.

Ou est l'administrateur de bon sens qui mettra fin à cette stupide prohibition ? Depuis les années 20, on sait ce que ce mot veut dire.....mais aussi quels en furent les effets.

Ainsi va notre système : des gouvernements tétanisés sur les prochaines élections, et sans cesse à l'affût du mieux-disant démagogique, laissent la bride sur le cou à une bureaucratie souvent ignorante et assurée d'agir sans contraintes. Dans leur domaine, certes restreint, les amateurs d'armes et leurs représentants commencent heureusement à faire de la résistance contre ce totalitarisme rampant. A leur manière, ils servent l'intérêt général en luttant pour la civilisation et le liberté. » Fin de citation.

Devant cet aveuglement pervers des autorités, soumises à l'obédience de quelques lobbies anti-armes et de certains écologistes extrémistes, il faut que les tireurs, collectionneurs et chasseurs, tous unis, fassent enfin entendre leur voix. A chaque occasion, il faut faire prendre conscience à nos élus, que nous représentons, avec nos familles, une force de vote non négligeable, voyez ce

(Suite page 2)

LES PETITES ANNONCES

VENDS : Pistolet 22 LR, 1 coup 50 m. (TOZ). Prix intéressant. ROUANET Didier . Tel : 05.63.98.20.53 – 05.63.61.66.55. Le soir après 19 h.

VENDS : RUGER GP 100, 357 mag 4 pouces + speed Loader + holster + 200 WC +150 Mag : **2500 francs** – Avec matériel de rechargement LEE : **Le tout 3500 Francs.** Tel : 05.63.77.32.73. HB

VENDS : Pistolet UNIQUE DES 69, 2 chargeurs, contrepoids, Parfait état. Tel : 05.63.34.52.21.

A VENDRE : « ZX 1.4 i TONIC « 60 000 Km – 1995 –TBE – Direction assistée – vitres électriques – autoradio - **29 000 francs** **Tel :** 06.16.80.26.87

VENDS : Revolver Smith & Wesson (Canon 6 pouces) avec sa mallette. Modèle 617 Target Champion – Barillet 6 coups – Calibre 22 L.R. – 4 ° catégorie **Prix : 2 800 francs** Tel : 05.65.42.03.55

A VENDRE : Carabine 1 coup cal .22 LR Weihrauch avec nombreux accessoires : Sangle de tir, niveau à bulle, diaphragme iris, cache œil, jeu de guidons, protège oreilles, valise, plaque de couche à crochet. Contacter : G. ROSSIGNOL Au 05.63.60.29.59; **PRIX 6 500.00 Francs.**

VENDS : Feinkenbrau Mod C 100 **2500 francs** Joël LABRUNIE, à CAPDENAC (12) Tel : 05.65.40.85.09

VENDS : Winchester 30x30 Ranger neuve super état , 5° catégorie, **1500 francs** Tel : 06.12.23.27.43.



DANS CE NUMERO

Editorial — Page 1
La vie du Club — Page 2
Les résultats — Page 3
Un peu d'histoire — Page 4
Et les petites annonces .



(Suite de la page 1)
qu'a obtenu le parti Pêche, Chasse, Nature et Tradition ! Ce n'est que lorsque l'état aura pris la mesure du nombre de voix que nous représentons, que nous serons entendus.
Alors, je vous invite tous, très instamment à réaliser strictement vos tirs contrôlés, à vous mettre en règle au niveau des renouvellements des détentions, et à fréquenter assidûment les pas de tir, les registres de présence tenus dans chaque stand pourront être mis en avant pour justifier nos revendications. Dans le même esprit, essayez dans la mesure du possible de participer davantage aux différents concours, cette fréquentation elle aussi, pourra être utilisée pour conforter notre position. Donc, face à une répression toujours plus contraignante, unissons nous et ensemble, nous arriverons à faire reconnaître notre droit d'exercer légalement notre si beau sport.
En attendant ces beaux jours, bonne chance à tous.

Robert BOYER

LA VIE DU CLUB

Carnet rose

La grande famille des tireurs vient encore de s'agrandir, puisque deux naissances sont venues réjouir les foyers de :

- ♥Frédéric PAULIN et sa compagne Frédérique JARZINA qui avec la naissance de Charlène le 21 mars 2000 ont donné une petite sœur à Bryan.
- ♥ Patrick et Sabine ESPIE et Marine qui a été particulièrement heureuse de faire part de l'arrivée de son frère Bastien, le 23 Avril 2000.

Les mamans et les enfants se portent tous très bien. Le Président et tous les membres de l'US Carmaux Tir, félicitent très chaleureusement les heureux parents.

De même, ils adressent leurs vœux de prompt rétablissement à leur dévoué trésorier, Marc BARTHES, victime dernièrement d'un « coup de fatigue » suffisamment sérieux pour nécessiter quelques jours d'hospitalisation. Dernières nouvelles, il va beaucoup mieux et aurait même repris le travail, heureusement plus de peur que de mal.

R.V.

L'Œnologie : une science à plusieurs facettes

Comme vous devez le savoir, l'Œnologie est une science qui étudie la fabrication, et la conservation des vins. Permettez-moi d'argumenter le sujet, avec comme références, un document qui date de 1935. Il s'agit à l'époque, d'un projet de « Codex Oenothérapique », présenté par le Dr M. EYLAUD, docteur en sociologie et membre du Comité National de propagande pour le vin au Ministère de l'agriculture. Il était aussi, Secrétaire Général des Médecins amis des vins de France. Si tous les vins de France, jouissent auprès des gastronomes et des dilettantes du monde entier, d'un prestige incontesté, on ne peut pas nier, que les vins de Bordeaux ont été de longue date, plus appréciés encore par les médecins, qui ont trouvé en eux des auxiliaires médicamenteux très précieux. Mais comme il y a des faits observés, et des choses connues qu'il faut proclamer avec force, la question des vins de Bordeaux et leur rôle dans la thérapeutique actuelle, doivent être clairement et systématiquement exposés. Il appartenait au docteur Eylaud de mettre au point ce travail, afin que d'une manière concise, on puisse dans son projet, trouver tous les renseignements nécessaires pour ordonner ou prescrire, en toute conscience, les vins de Bordeaux aux malades. Mais le Dr Eylaud n'a pas voulu que ce projet demeurât sans suite. Il désire au contraire qu'il soit le moyen autour duquel se grouperont les Codes de tous les autres grands vins Français, qui a des titres divers, peuvent mériter le choix des praticiens, et la reconnaissance des patients ! Lorsque l'on parcourt l'immense document du Dr Eylaud, on peut y découvrir, en avant propos, un court exposé de l'historique du vin au travers des siècles, au point de vue médical, mais aussi en général, au point de vue alimentaire, hygiénique, thérapeutique ; du discrédit jeté sur le vin par les médecins, des raisons suffisantes de ce discrédit, et aussi des raisons justifiées de sa réhabilitation. Tous les vins de Bordeaux peuvent être employés en thérapeutique, selon les voies déjà utilisées qui sont : **1)** **La voie buccale**, la plus habituelle. **2)** **La voie rectale**, en lavement (Professeurs Aran, Foussagrives, Dr Houssay). **3)** **En bains,** (Dr Jules Simon). **4)** **En voie intraveineuse**, pur ou dilué. Aucun danger si on ne dépasse pas 1/10° de cm3 par Kilo. Enfin, voici les indications thérapeutiques des vins de Bordeaux telles qu'elles sont représentées dans la projet du Dr Eylaud, je laisse au lecteur le libre choix de la pensée sur le ou les résultats de ces ordonnances. Les exemples ci dessous méritent sûrement des commentaires ! Je cite:

« *Appareil circulatoire* »

Anémie et Chlorose : Vins rouges Médoc, Graves, Saint Emilion, Pomerol. **Deux verres à chaque repas.**

« Affections du cœur » : Maladies compensées ou à très petite insuffisance . Rouges jeunes de Graves ou ordinaires. **1/2 litre par jour.**

« Artériosclérose » : Hypertension. Vins blancs secs de Graves, Entre deux Mers, .coupés d'eau de Vittel, Evian ou Badoit. **1/2 litre par 24 heures.**

« Hémorragies » : Vins blancs : Sauternes, Sainte Croix du Mont, au besoin avec eau gazeuse comme du Périer par exemple.

« Syncopes » : Vins blancs purs, Sauternes, Sainte Croix du Mont. **Une cuillerée à soupe toutes les 5 heures.**

« *Appareil digestif* »

« Constipation » : Vins blancs moelleux riches en glycérine. **3 verres à vin blanc par jour.**

« Vomissements » : Vins blancs mousseux de Gironde par méthode Champenoise glacés.

« Maladie du foie » : Lithiase biliaire. Graves et Entre deux Mers blancs. Coupés d'eau alcaline.

«Cirrhoses » : S'abstenir totalement dans l'ensemble, ou donner très prudemment vins jeunes rouges ou blancs étendus d'eau, de préférence chez les habitués !!

« Insuffisance hépatique » : Tous les vins de Bordeaux jeunes étendus d'eau neutre, en mangeant, ou **15 cl avant les deux repas.**

Appareil respiratoire

Dans l'ensemble si l'on veut obtenir un effet stimulant : Saint Emilion Chaud et Sauternes. Si l'on veut obtenir un effet tonique : Médoc et Graves.

« Grippe » : Saint Emilion Chaud et sucré, Sauternes avec eau de Seltz. Bain de vin rouge ordinaire chaud !!!

«Fièvres éruptives » : Au moment des complications, surtout Sauternes avec eau de Seltz ou Saint Emilion chaud avec citron et cannelle. **125 cm3 quatre fois par 24 heures.**

Grossesses

Tous vins rouges de Bordeaux, vieux de préférence et étendus d'eau ordinaire. Rechercher les vins riches en sels minéraux et sucre.

Convalescences

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

Vins blancs en apéritifs, **30 cm3 1/2 heures avant les deux repas.**
Vins rouges en mangeant, **1/4 de litre pour un adulte par repas.**
Vins blancs comme digestifs à la fin des deux repas : **30 cm3.**

Chers amis, c'est volontairement que je stoppe ici la longue liste des « médicaments » thérapeutiques, mais il faut savoir que tous les renseignements décrits dans les lignes ci-dessus, sont bien issus du ***Codex Oenothérapique*** présenté et vœu adopté au II° Congrès des Médecins amis des vins de France, siégeant à Béziers du 25 au 29 Octobre 1934.

Je souhaite, qu'après avoir parcouru ces lignes, soit en achetant un vins de pays (ou autre), soit en le dégustant entre amis autour d'une bonne table (avec toujours, bien sur, une extrême modération), vous vous souveniez de la noblesse de ces liquides pourpres ou aux reflets dorés qui cachent de multiples facettes,…. les vins de Bordeaux, d'Alsace, de Bourgogne, de Provence, et bien sur de Gaillac.

J-Pierre. LEROY

ATTENTION

Récemment, un cambriolage a été commis au stand du Lac, occasionnant pour près de 10 000 francs de dégâts. Si heureusement, les armes du club étaient bien protégées et non pas été volées, le préjudice subi reste important. Plus que jamais, il est impératif, surtout pour ceux qui viennent s'entraîner en semaine, de s'enfermer dans les différents locaux utilisés, de pas laisser la porte de l'accueil où de l'atelier ouvertes. De même ne laissez pas vos armes sur les stands, lorsque vous allez changer vos cibles. Evitez de vous « balader » dans les parties découvertes, vos armes à la main.

Soyez prudents et discrets.

Le Comité Directeur et le Bureau planchent sur différents procédés et systèmes qui pourraient permettre de diminuer les risques de vol. En attendant, nous demandons à chaque licencié, lorsqu'il arrive sur les stands, de vérifier que tout est normal. En cas d'anomalie, de prévenir immédiatement soit le Président, le Secrétaire ou le Trésorier. De vérifier également lors du départ que toutes les issues sont bien fermées, les lumières éteintes, etc., etc. De l'implication de chacun, découlera la sécurité de tous..

ATTENTION Bis :

La remise en état de la toiture de l'atelier sera faite par les membres du club. Nous espérons que pour une fois, il y aura pour effectuer ces travaux d'autres membres que les volontaires habituels. Il serait temps que certains licenciés fassent preuve d'un peu d'intérêt pour leur club. Les intéressés pourront interroger le secrétaire pour connaître les dates où leur aide sera la bienvenue.

ATTENTION TER

Il peut arriver que des cartouches de .22 LR fassent un « long feu »: cela n'a rien de dangereux, comme chaque tireur le sait très bien. Il faut toutefois éviter de les jeter alors dans les poubelles. En effet, leur contenu est régulièrement incinéré, et cela fait déjà plusieurs fois que ces balles explosent dans le bidon incinérateur. Pour le moment personne n'a été blessé.

Mais jusqu'à quand ?

Je demande instamment à tous les tireurs de veiller à ce « petit » détail. D'avance merci à chacun de vous.

Le Président
Robert BOYER

LES RESULTATS

Championnats Départementaux 25/50 m à Castres les 15/16 avril 2000

Pistolet Sport 22 LR Seniors 3
1er **CORBELLINI** Elie 536 points Qualifié France.
Pistolet Libre seniors 3
1er **CORBELLINI** Elie 478 points Qualifié France.
Match Anglais Juniors filles
1ère **PAULIN** Magali 565 points Qualifiée France.
Match Anglais Dames 2
1ère **PAULIN** Nicole 537 points.
2ème **CAMBOLIVE** Françoise 533 points.

Concours amical ASTAC 25 & 50 m les 13/14 mai 2000

Combiné 22 LR Senior 3
1er **CORBELLINI** Elie 530 points
4ème **BRION** Claude 491 points
Pistolet libre 50 m senior 1
1er **ERHMANN** Eric 430 points
2ème **LOTIER** Fabrice 382 points
Pistolet libre 50 m senior 3
1er **CORBELLINI** Elie 505 points
Match Anglais Dame 3
1ère **CAMBOLIVE** Françoise 533 points

Régionaux à MILLAU les 20/21 mai 2000

Pistolet libre 50 m senior 3
1er **CORBELLINI** Elie 521 points Qualifie France.
Combiné 22 LR Senior 3
4ème **CORBELLINI** Elie 518 points
Match Anglais juniors filles
1ère **PAULIN** Magali 572/600 points Qualifiée France

R.V.

RIONS UN PEU

- Comment les dactylos belges inaugurent-elles leur nouvelle machine à écrire : En coupant le ruban !
- Un papy se rend à la mairie. Le gardien l'interpelle : - Ne posez pas votre vélo ici…..Monsieur le Maire va arriver !
  – Rien à craindre ! J'ai mis l'antivol, mais merci quand même !!.
- Un type entre dans une librairie : Avez vous des bretelles ?
  - Mais….non, monsieur, ici c'est une librairie !!.
  - Dommage….vous perdez un client !.
- Docteur ! Tout le monde dit que je sens mauvais !
  - Avez vous essayé de vous laver ?
  - Oui, mais au bout d'un mois ça recommence !.

Tous les concours organisés par notre club sont généreusement dotés par :

HYPER U
les nouveaux commerçants
150 avenue d'Albi - BLAYE LES MINES
CARMAUX 05 63 80 23 23

RESERVEZ LUI VOS ACHATS

Suite du Journal de Février 2000

LE MONDE FASCINANT DES ARMES A FEU MODERNES

L'ÉVOLUTION DES ARMES À FEU JUSQU'EN 1850

Il est peu douteux que les premiers soldats chargés de manipuler les armes à feu aient été enviés. La solidité des canons était douteuse. Ce système posait aussi d'autres problèmes. La poudre devait rester sèche, l'amorce devait rester dans le trou et, de plus la mèche devait rester allumée d'une façon ou d'une autre, malgré le vent et la pluie. de plus, l'habitude que l'on avait de garder un feu allumé pour la mèche devait fournir aux archers ennemis une cible de premier ordre.

Et une fois la mèche allumée, comment pouvait-on viser précisément, quand on devait à la fois regarder la cible, tenir la crosse et appliquer la mèche à la lumière ? Même si la visée était bonne, par un caprice du hasard, la charge propulsive était tellement sujette à variation, que le projectile pouvait tout aussi bien tomber à proximité de la bouche ou tracer une belle trajectoire. A cette période des débuts tout au moins, l'arc et la flèche étaient beaucoup plus à craindre. Mais ceci devait changer.

EVOLUTION DES ARMES LÉGÈRES

Bien que ce système de mise à feu ait été utilisé pour les canons à main jusque dans les années 1400, un autre système vit le jour, quand un soldat entreprenant décida d'attacher la mèche à la poignée de son canon pour le tenir plus aisément. La lumière s'était transformée en bassinet, placé sur le côté de l'arme. On ajouta bientôt sur le côté un levier, auquel la mèche était fixée de façon que lorsque le levier était abaissé, elle pénétrait dans le bassinet. C'était la forme la plus simple de la platine à mèche. La détente suivit, quand le levier fut allongé, de façon à pouvoir être abaissé pour entrer au contact du bassinet. Finalement, un couvre-bassinet fut employé pour garder l'amorce au sec, dans le bassinet. Le canon à main était devenu une véritable arme de guerre.

Le dernier perfectionnement de la platine à mèche fut la platine à ressort, où pour la première fois un mécanisme de détente était introduit dans une arme à feu (bien que nombre d'arbalètes eussent déjà comporté des détentes complexes). La tige à laquelle était fixée la mèche était actionnée par un ressort et s'abaissait sur le bassinet par l'action de la détente. Le canon à main était devenu une arme pratique avec laquelle on pouvait viser, quoique approximativement, et la mise à feu était à peu près régulière. Le principal désavantage de ce système résidait dans le fait que la mèche devait rester allumée, ce qui était un véritable tour de force, les jours de grand vent !

Au début de XVI ème siècle, une nouvelle forme de mise à feu fit son apparition, qui libérait du souci de l'entretien de la mèche; elle provenait de la combinaison de deux techniques totalement indépendantes à l'origine. D'une part l'industrie horlogère était à l'époque l'un des secteurs de la mécanique les plus avancés : la platine à rouet devait donc utiliser une molette entraînée par un ressort. D'autre part, il était bien connu que des pyrites de fer frottées contre du métal produisaient des gerbes d'étincelles ; ceci était d'ailleurs utilisé pour allumer les feux.

La mise en rapport de ces deux connaissances donna naissance au briquet à amadou, avant même l'arme à feu, mais il existe un dessin de Léonard de Vinci, remontant à 1508, qui représente ce système appliqué à un fusil. La tradition attribue cependant cette invention à l' Allemagne et il en reste effectivement un certain nombre d'exemples qui ont survécu. Mais la platine à rouet ne fut pas produite en grande quantité avant 1525-1530.

Le mécanisme de la platine à rouet était le suivant : un serpentin, au lieu de la mèche, portait des pyrites ; le bassinet était rempli de poudre et le ressort remonté, le tireur abaissait le serpentin de façon à ce que les pyrites reposent sur le roue ; lorsqu'il appuyait ensuite sur le détente, la roue tournait rapidement en projetant une gerbe d'étincelles sur le lumière et le coup partait. Beaucoup des premières platines possédaient un double serpentin, avec une resserve de pyrites. Certaines platines étaient même équipées d'une platine à mèche de réserve, en cas d'échec répété, ou au cas où le tireur perdrait la clef permettant de bander le ressort.

Les platines à rouet qui nous sont parvenues de cette époque sont généralement très ouvragées ; elles n'étaient donc sûrement pas destinées aux armes des soldats ordinaires, et on ne pouvait envisager leur généralisation sur des armes de guerre. Le mécanisme en était délicat et la clef n'était pas fixée.

Un autre perfectionnement fit du pistolet, apparu vers le début du XVI ème siècle une arme pratique et permit la création de modèles à double canon où à charge superposée. En outre, la facilité que l'on avait de cacher un pistolet fut à l'origine des lois sur les armes qui furent édictées pour le première fois par l'empereur Maximilien Ier. Certaines réglementations allèrent jusqu'à interdire la fabrication des pistolets aisément cachés. Il fut fait grands cas des accidents involontaires dus à un coup parti tout seul.

Le perfectionnement suivant des systèmes de platine fut le chenapan, du hollandais *snapshaan,* la poule qui picore. Le chenapan substituait au système compliqué de la platine à rouet, avec sa roue tournante, un mécanisme beaucoup plus simple. A la base de cette première forme de platine à silex, et d'ailleurs de toutes les platines à silex, se trouve l'action de « batterie » que l'on retrouve dans le maniement du briquet à main. Le chien, qui portait les pyrites ou la pierre sur les platines à rouet, était tendu par un ressort à la manière des platines à mèche et à ressort.

La suite au prochain numéro

Pour vos comptes, placements ou autres, pensez à notre sponsor : la B.P.T.A de Carmaux, grâce à qui vous recevez régulièrement les courriers de votre club, et qui saura utilement vous conseiller.

BANQUE POPULAIRE DU TARN ET DE L'AVEYRON

Point Argent

CARMAUX
12, place Jean Jaurès
81400 CARMAUX
Tél : 05 63 48 14 00

BANQUE POPULAIRE

Nous ne sommes pas populaires sans raisons

LES BREVES DE COMPTOIR

* Que vous évoquent les chiffres 5,9 et 1 ? : «5 minutes de plaisir, 9 mois d'attente.....et 1 bouche de plus à nourrir.»
* Quelle différence y a-t'il entre un cocu et un député ? : Le cocu n'est pas obligé d'assister aux séances.
* Un mari harcèle sa femme : Tu as un amant, hein, Avoue que tu as un amant ! Alors, tu en as assez de moi ? - Au contraire, mon chéri, si j'ai un amant, c'est justement parce que je n'ai pas assez de toi !
* Le médecin sort de la chambre de la malade et s'adresse au mari : «Vous savez, elle n'est pas bien du tout !» « Je trouve aussi....répond le mari, mais si vous saviez, docteur, ce qu'elle a comme pognon ».
* Qu'est-ce qu'une femme intelligente ? Un travesti !
* Quelle est la différence entre un bonhomme de neige et une bonne femme de neige ? - Les boules de neige !!
* Une dame raconte à son amie : - Mon mari est allé, ces derniers mois, à une vingtaine de séances de dressage avec notre berger allemand. – Et alors ? - A présent, dès que notre chien montre les dents, mon mari lui obéit immédiatement !.
* Un ours blanc suit un ours noir. Moralité : les ours se suivent et ne se ressemblent pas.
* Marie-Chantal rencontre sa copine Eléonore: - D'où viens tu ? - De l'institut de beauté ! - Ah bon.....il était fermé ?.
* Quel est le comble pour un agneau ? Marcher à pas de loup !

